

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

---

Séance ordinaire du mercredi 13 août 2025

Résolution: CE25 1372

---

Vu la résolution CA25 25 0206 du conseil d'arrondissement de Plateau-Mont-Royal en date du 7 juillet 2025;

Attendu que la présente demande permet la revitalisation d'un témoin architectural industriel de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

Attendu que le projet de transformation du bâtiment existant respecte les composantes architecturales d'origine;

Attendu que le projet a été présenté au comité mixte le 9 mai 2025 et qu'il a émis une recommandation favorable;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a émis, lors des séances tenus les 26 juillet 2022 et 8 avril 2025, des avis favorables sur le projet;

Il est

**RÉSOLU :**

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation et l'occupation d'un bâtiment situé sur le lot 1 867 998 du cadastre du Québec à des fins principalement commerciales, la démolition du bâtiment situé sur le lot 2 135 975 du cadastre du Québec afin d'y construire un bâtiment commercial de quatre étages ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation et l'occupation d'un bâtiment situé sur le lot 1 867 998 du cadastre du Québec à des fins principalement commerciales, la démolition du bâtiment situé sur le lot 2 135 975 du cadastre du Québec afin d'y construire un bâtiment commercial de quatre étages ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs »;
- 2 - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1258398007

/gd

Caroline BOURGEOIS

---

Vice-présidente du comité exécutif

Emmanuel TANI-MOORE

---

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

---

Emmanuel TANI-MOORE  
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 15 août 2025